

L'hon. M. BENNETT: Monsieur le président, j'ai pourtant bien essayé de faire comprendre que je ne prétendais pas indiquer tous les moyens qui pourraient aider à parer à cet état de choses. Nous envisageons la situation dans son ensemble, puis nous nous efforcerons de recourir à tout ce qui pourrait être nécessaire et indispensable pour y remédier. J'ai bien essayé de faire comprendre que je ne tentais pas de désigner toutes les ressources; c'eût été absurde.

L'hon. M. RALSTON: Seulement je veux me renseigner quant à une de ces ressources, à savoir si un des moyens qu'on utilisera sera de venir en aide à l'industrie houillère en inaugurant ou en maintenant un tarif-transport modéré de l'est à l'ouest. A mon sens, c'est là une question raisonnable.

L'hon. M. BENNETT: Cela pourrait se faire ou ne pas se faire, selon que d'autres moyens seront jugés susceptibles de donner de meilleurs résultats.

L'hon. M. RALSTON: J'ai demandé à mon honorable ami si le Gouvernement songeait à adopter l'un de ces moyens.

L'hon. M. BENNETT: J'ai répondu à cette question.

L'hon. M. RALSTON: Monsieur le président, je prétends que mon honorable ami a laissé ma question sans réponse. Il s'est contenté de dire que cela pourrait se faire ou ne pas se faire.

L'hon. M. BENNETT: Selon que les circonstances nous feront découvrir quelque autre moyen plus avantageux.

L'hon. M. RALSTON: Dois-je en conclure que le Gouvernement n'a encore rien arrêté quant aux moyens à prendre pour secourir l'industrie houillère?

L'hon. M. BENNETT: C'est pourtant bien clair.

L'hon. M. RALSTON: J'aurais une autre observation à faire à mon honorable ami. Au cours de l'après-midi il a parlé du précédent qui, selon lui, aurait été établi quand le Parlement a voté des crédits pour l'administration des chemins de fer nationaux. A mon avis, mon honorable ami oublie qu'il s'agit de deux choses. Dans un cas le Gouvernement dépensera lui-même les crédits et aura la surveillance de cette dépense; dans l'autre cas le Gouvernement fera voter des crédits qui seront consacrés par les provinces à des travaux qu'elles exécutent. Dans un cas il y a toujours contrôle, parce que la Chambre pourra prier le Gouvernement de déposer les contrats et les documents qui ont trait à l'entreprise en

[L'hon. M. Ralston.]

exécution. Dans l'autre cas, en autant que le comité a été renseigné, il n'y aurait pas de contrôle, le Gouvernement se libérant de toute responsabilité dès l'instant qu'il aura accordé l'octroi aux provinces. A ce sujet je ferai remarquer qu'il n'est guère plausible de dire que le cas des chemins de fer nationaux est analogue. En y réfléchissant bien mon honorable ami se souviendra peut-être que le président et les directeurs du réseau national soumettent au comité spécial de la Chambre un état détaillé des prévisions de dépenses de l'administration. Mon honorable ami se rappelle peut-être que nous avons participé tous deux, il y a deux ou trois ans passés, à un débat animé et prolongé concernant un crédit particulier du budget des chemins de fer.

L'hon. M. BENNETT: J'ai les crédits par devers moi.

L'hon. M. RALSTON: Je parle des crédits qui sont soumis à l'assentiment du comité spécial.

L'hon. M. BENNETT: J'ai aussi consulté le rapport du comité spécial.

L'hon. M. RALSTON: Je prétends qu'une liste des débours que l'on entend faire est soumise à l'examen attentif du comité spécial; le comité a l'occasion d'étudier cette liste avant de l'adopter. Or, si j'ai bien compris, il n'en va pas ainsi en ce qui regarde la législation que nous discutons à cette heure. Ce comité spécial a également l'occasion d'interroger les fonctionnaires du réseau national et d'étudier à fond tout ce qui se rapporte aux dépenses projetées; de plus, le comité comprend des représentants des divers groupes parlementaires, qui, au cours des deux ou trois dernières années, ont déposé des rapports unanimes.

L'hon. M. STEVENS: Ces détails-là ne sont pas communiqués au comité.

L'hon. M. RALSTON: Ils le sont, si mes renseignements sont exacts.

L'hon. M. STEVENS: Ils ne le sont pas.

M. GEARY: Ils ne peuvent l'être.

L'hon. M. STEVENS: Le bilan de toutes les dépenses et des crédits mis à la disposition des administrateurs du réseau national est discuté sans doute, mais les détails quant aux sommes que l'on se propose de débours ne le sont pas.

L'hon. M. RALSTON: J'en suis absolument sûr bien que mon honorable ami le ministre du Commerce (M. Stevens) soutienne le contraire. Il a assisté aux séances de ce comité spécial, je le sais, mais je suis convaincu que le président de la compagnie du National